

Les risques majeurs à Sevran

Crise climatique, risques sanitaires, situations d'urgence... Ces dernières années ont démontré que nul n'est à l'abri d'une catastrophe et qu'il convient désormais de s'y préparer.

C'est pourquoi, conformément à la réglementation en vigueur, la Ville de Sevran a élaboré deux documents permettant de réagir rapidement et efficacement en cas de crises majeures

- Le DICRIM, [Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs](#)
- Le PCS, [Plan Communal de Sauvegarde](#)

Ce dernier est confidentiel dans son intégralité. Cependant, sa version synthétisée est accessible au grand public.

Grâce à ces documents, la crise peut être rapidement repérée et prise en main pour en limiter les impacts à court, moyen et long terme.

A noter : si la Ville de Sevran, avec la parution des ces deux documents, a appliqué la réglementation en vigueur,

elle a souhaité aller plus loin encore en traitant le sujet de la crise alimentaire, afin de sensibiliser les pouvoirs publics à l'importance de s'inscrire dès à présent dans des projets agricoles et solidaires permettant de résister aux crises impactant la production et l'approvisionnement des denrées.

Achat, vente ou location immobilière

communiquer sur les risques

Communiquer sur les risques majeurs auxquels le territoire est exposé est une démarche obligatoire lors de toutes transactions immobilières :

[Acquéreurs et locataires : tout savoir sur vos droits et vos devoirs](#) (.PDF - 1.69 Mo)

Chaque vendeur ou bailleur d'un bien bâti ou non bâti doit annexer au contrat de vente ou de location :

- Un état des risques naturels, miniers et technologiques (de moins de 6 mois)
- Une information écrite sur les sinistres

A savoir

Le territoire de Sevran est concerné par deux plan de prévention des risques naturels (PPRN) :

- Périmètre de [risque lié à la dissolution du gypse](#)
- Périmètre de [retrait gonflement des sols argileux](#)

RENSEIGNEMENTS

Service Prévention des Risques

Direction Générale des Services Techniques
26 Avenue du Général Leclerc à Sevran

Tél : 01 49 36 51 60

securite-civile[]ville-sevran [dot] fr (securite-civile[at]ville-sevran[dot]fr)

rgba(255,255,255,1)

À télécharger

[Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs](#) (.pdf - 8.08 Mo)

[Carte de l'aléa retrait gonflement des sols argileux](#) (.pdf - 1.4 Mo)

[Acquéreurs et locataires : tout savoir sur vos droits et vos devoirs](#) (.pdf - 1.69 Mo)

[Carte d'aléas de dissolution du gypse de la préfecture - février 2015](#) (.pdf - 5.31 Mo)

[Formulaire CERFA vente-location \(Etat des risques naturels, miniers et technologiques\)](#) (.pdf - 34.97 Ko)

[PCS - I e GUIDE pour gérer efficacement les crises](#) (.pdf - 587.75 Ko)